

RAPPORT FINANCIER

BINJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc



Un exercice budgétaire peu représentatif

Introduction

2021 est la seconde année consécutive fortement impactée par la pandémie de Covid-19 avec des conséquences importantes sur la gestion budgétaire de notre structure.

Cette année encore, les aides spécifiques de l'Etat et les exonérations de cotisations sociales dont nous avons pu bénéficier nous permettent d'équilibrer notre budget de fonctionnement, mais la comparaison détaillée de nos dépenses et recettes annuelles avec celles des années précédentes se révèle particulièrement périlleuse tant l'expérience d'une année de référence nous fait défaut depuis quatre ans.

En effet, 2018 marquait la transition vers le nouveau projet artistique et culturel de Bonjour Minuit et la constitution d'une nouvelle équipe permanente, tandis que l'année 2019 engageait une stabilisation de notre équilibre budgétaire. La rationalisation de nos coûts de fonctionnement était la base indispensable au déploiement de notre projet artistique et culturel pour les quatre années à venir.

Au lancement de notre nouvelle identité en juin 2019, nous envisagions 2020 comme une première année type, avec un organigramme et des moyens mis en cohérence pour la réalisation de nos objectifs définis dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2019-2022 co-signée avec nos partenaires publics (Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC de Bretagne, Région Bretagne, Département des Côtes d'Armor et Ville de Saint-Brieuc).

L'augmentation attendue de nos charges de fonctionnement liée à la mise en œuvre de nos actions devait s'accompagner d'une hausse prévue de nos recettes propres et de nos subventions de fonctionnement... mais en 2021 comme en 2020, louer la salle à des partenaires privés a été rendu particulièrement difficile. L'activité de diffusion, première source de recettes propres de Bonjour Minuit (bar et billetterie) aura été empêchée de janvier à mi-juin. Nos taux de marge sur le bar et la billetterie se sont améliorés mais la salle n'a été exploitée qu'à mi-temps.

La DRAC, la Région et le Département ont maintenu leur participation tandis que la Ville a réduit son engagement financier pour le fonctionnement de Bonjour Minuit.

Pour autant, comme l'année précédente, nous avons remobilisé nos moyens dédiés à la diffusion vers le soutien à la création et l'action culturelle pendant la durée de notre fermeture au public sur le premier semestre 2021. À partir de juin, nous avons enfin pu relancer notre activité de diffusion et nos actions en faveur de l'accompagnement des amateurs et des artistes en voie de professionnalisation malgré des conditions d'accueil dégradées jusqu'en octobre.

Grâce à la reprise de ces activités, la part de nos recettes propres a rebondi sur le dernier trimestre mais notre taux de subventionnement annuel reste bien supérieur à celui de 2018 et 2019.

Les aides au fonctionnement n'ont donc pas augmenté, et le développement des locations de la salle a été rendu impossible. Alors, comme en 2020, nous avons su remporter différents appels à projets. Dans le cadre du plan de relance notamment, nous avons pu mobiliser d'importants moyens financiers en faveur de notre transition écologique et numérique (achat de matériel son et vidéo de dernières technologies et amélioration des performances énergétiques du bâtiment pour un investissement total d'environ 311 000 €). Ces investissements seront précieux pour réamorcer la conquête de partenaires privés susceptibles de louer nos espaces (salles et studios) désormais équipés pour accueillir les projets les plus exigeants.

Nous débutons l'année 2022 dans l'espoir d'une reprise normale et durable de l'ensemble de nos activités mais avec l'appréhension de difficultés budgétaires à venir.

BUDGET RÉALISÉ

CHARGES	2021		2020		PRODUITS	2021		2020	
ACHATS	128 915 €	16%	122 340 €	17%	VENTES	62 677 €	8%	39 601 €	5%
SERVICES EXTÉRIEURS	44 910 €	6%	35 951 €	5%	SUBVENTIONS	709 267 €	89%	684 797 €	94%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	131 655 €	17%	111 899 €	16%	AUTRES PRODUITS	1 212 €	0%	882 €	0%
IMPÔTS & TAXES	27 566 €	3%	25 398 €	4%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	24 699 €	3%	5 222 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL	437 492 €	55%	367 982 €	52%					
AUTRES CHARGES	7 571 €	1%	27 691 €	4%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	15 492 €	2%	16 341 €	2%					
TOTAL	793 602 €		707 603 €		TOTAL	797 855 €		730 502 €	
Résultat							4 253 €		22 899 €

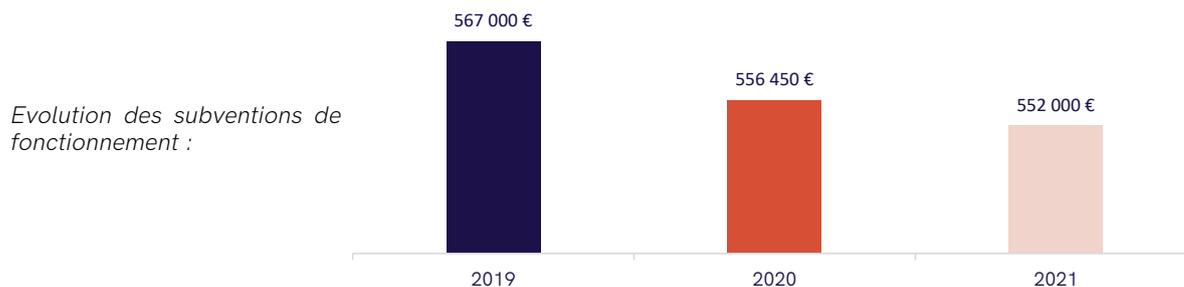
I. Analyse budgétaire de l'activité

1) Détail des recettes & évolutions

En 2021 les recettes globales s'élèvent à 797 855 €, marquant une hausse importante par rapport à 2020 (730 502 €) et dépassant même les valeurs enregistrées en 2019 (792 148 €). La majeure partie de cette hausse provient directement de la reprise de nos activités, notamment la diffusion de concerts -génératrice de recettes propres-, la réouverture des studios, la montée en puissance de l'action culturelle (+23 406 € de ventes et prestations), et l'obtention de nouvelles subventions pour la réalisation d'actions spécifiques (+24 598 €). Quelques produits exceptionnels liés notamment à la vente de matériel inutilisé complètent la différence.

a) Subventions

	2021		2020	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	552 000 €	69%	556 450 €	76%
État - DRAC Bretagne - SMAC + Action Educ	105 000 €	13%	104 450 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	57 000 €	7%	57 000 €	8%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	90 000 €	11%	90 000 €	12%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	300 000 €	38%	305 000 €	42%
AIDES AUX PROJETS	122 493 €	15%	99 395 €	14%
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	50 460 €	6%	24 440 €	3%
État - Conseil Citoyen	2 500 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	0 €	0%	4 800 €	1%
Conseil Régional - Production Mutualisée	6 004 €	1%	6 500 €	1%
Conseil Départemental - Autres	13 000 €	2%	7 500 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	7 000 €	1%	6 000 €	1%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	0 €	0%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	43 529 €	5%	47 655 €	7%
AIDES À L'EMPLOI	40 700 €	5%	31 510 €	4%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	40 700 €	5%	31 510 €	4%
TVA S/ Subventions	-5 926 €	-1%	-2 558 €	0%



Une hausse de la part des subventions à relativiser

La hausse du montant global de nos subventions provient principalement de nouvelles aides obtenues en réponse à des appels à projets spécifiques ou d'aides à l'emploi à durées limitées liées à de nouvelles embauches. Les aides ainsi obtenues couvrent les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre des actions concernées. Il convient donc de les dissocier des moyens dédiés au fonctionnement général de notre structure, en baisse de -4 450 € par rapport à 2020 (et déjà en baisse de -10 550 € en 2020 par rapport à 2019, soit -15 000 € en 2 ans).

La part des subventions en chiffres

Montant total des subventions et part des recettes globales :

- en 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- en 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes
- en 2021 = 709 267 € pour 89 % des recettes

=> La part des subventions reste très importante, mais avec seulement une demi année d'exploitation de concerts la comparaison avec 2019 demeure hasardeuse (cette activité générant la majorité de nos recettes propres habituelles)

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes globales :

- en 2019 = 567 000 € pour 72 % des recettes
- en 2020 = 556 450 € pour 76 % des recettes
- en 2021 = 552 000 € pour 69 % des recettes

=> Net recul des subventions de fonctionnement par rapport à 2019 (-15 000 €), principalement par la Ville de Saint-Brieuc

Montant des aides aux projets et part des recettes globales :

- en 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- en 2020 = 99 395 € pour 14 % des recettes
- en 2021 = 122 493 € pour 15 % des recettes

=> Très importante progression des aides aux projets depuis 2019 à relativiser, car principalement obtenues dans le cadre du plan de relance lancé par l'Etat pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie de Covid-19

Montant des aides à l'emploi et part des recettes globales :

- en 2019 = 19 658 € pour 2 % des recettes
- en 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes
- en 2021 = 40 700 € pour 5% des recettes

=> Attention, la majeure partie de ces aides à l'emploi ponctuelles a été obtenue suite à l'embauche de 3 nouveaux·elles salarié·es permanent·es entre 2019 et 2020 et prendront fin d'ici 2023

b) Autres recettes

VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	19 776 €	17 494 €	55 109 €	13,05%
Bar	27 619 €	9 918 €	36 774 €	178,47%
Studios	3 002 €	1 766 €	5 646 €	69,99%
Actions Culturelles	10 500 €	6 250 €	6 175 €	68,00%
Location salles	218 €	890 €	7 165 €	-75,53%
Adhésions	1 148 €	836 €	7 607 €	37,32%
Autres	1 626 €	3 329 €	11 892 €	-51,15%

Principales variations des ventes et prestations

Comme vu plus haut, les ventes et prestations présentées dans le tableau ci-dessus témoignent de la reprise des activités de Bonjour Minuit. Sans retrouver leur niveau de 2019, les ventes au bar et à la billetterie présentent des valeurs encourageantes compte tenu de l'activité de concert réduite à une demi année d'exploitation. La marge du bar et le résultat de l'activité de diffusion progressent positivement depuis 2019. Les partenariats d'action culturelle se développent également de manière significative

MARGE DU BAR

	2021	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	27 619 €	9 918 €	36 774 €	178,47%
Achats consommés	13 757 €	5 031 €	19 142 €	173,44%
Marge sur négoce	13 862 €	4 887 €	17 632 €	183,65%
Taux de marge sur négoce	50,19%	49,27%	47,95%	0,92%

RESULTAT DIFFUSION

	2021	2020	2019	Évolution N-1
Billetterie	19 776 €	17 494 €	55 109 €	13,05%
Marge Bar	13 862 €	4 887 €	17 632 €	183,65%
Achats Concerts	54 520 €	51 070 €	94 896 €	6,76%
Engagements Art. & Tech. CE.	26 387 €	28 108 €	38 112 €	-6,12%
Sécurité Concerts	10 783 €	6 156 €	16 684 €	75,15%
Location Matériel Concerts	5 446 €	3 648 €	3 083 €	49,28%
Accueil Artistes	37 825 €	39 744 €	29 648 €	-4,83%
Marge sur négoce	- 101 323 €	- 106 346 €	- 109 682 €	4,72%

c) Contributions volontaires

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	2021	2020	Évolution
Bénévolat	37 869 €	37 042 €	2,2%
Prestations en nature	132 713 €	161 815 €	-21,9%
Dons en nature	0 €	0 €	

La baisse de prestations en nature indiquée ici est due à une simple relecture du montant transmis par la Ville de Saint-Brieuc et présenté dans la convention d'occupation du domaine public qui nous lie pour l'exploitation de la salle de concert. La mise-à-jour de ce montant permet désormais de le justifier plus clairement.

2) **Détail des charges de fonctionnement & évolutions**

L'ensemble de nos charges en 2021 est en hausse par rapport à 2020 : 793 602 € contre 707 603 € l'année précédente (+85 999 €). Là aussi cette variation est directement liée à la reprise de nos activités.

En effet, nos charges externes (achats et services extérieurs inhérents au bon fonctionnement de la structure) sont en hausse de +33 982 €. La différence restante est due à une hausse des charges de personnel liée en partie à des aides exceptionnelles Covid et des exonérations de cotisations URSSAF moins importantes qu'en 2020 (+20 093 € de cotisations), ainsi qu'à la prise en compte sur une année complète du salaire de notre régisseuse plateau engagée fin 2020.

a) Charges courantes, sous-traitance & personnel extérieur

CHARGES EXTERNES

		% Produits
2021	223 015 €	28,0%
2020	189 033 €	25,9%
	+ 33 982 €	+ 18,0 %

ACHATS

	2021 % Charges	2020 % Chrg.
ACHATS DE CONCERTS	54 520 € 7%	51 070 € 7%

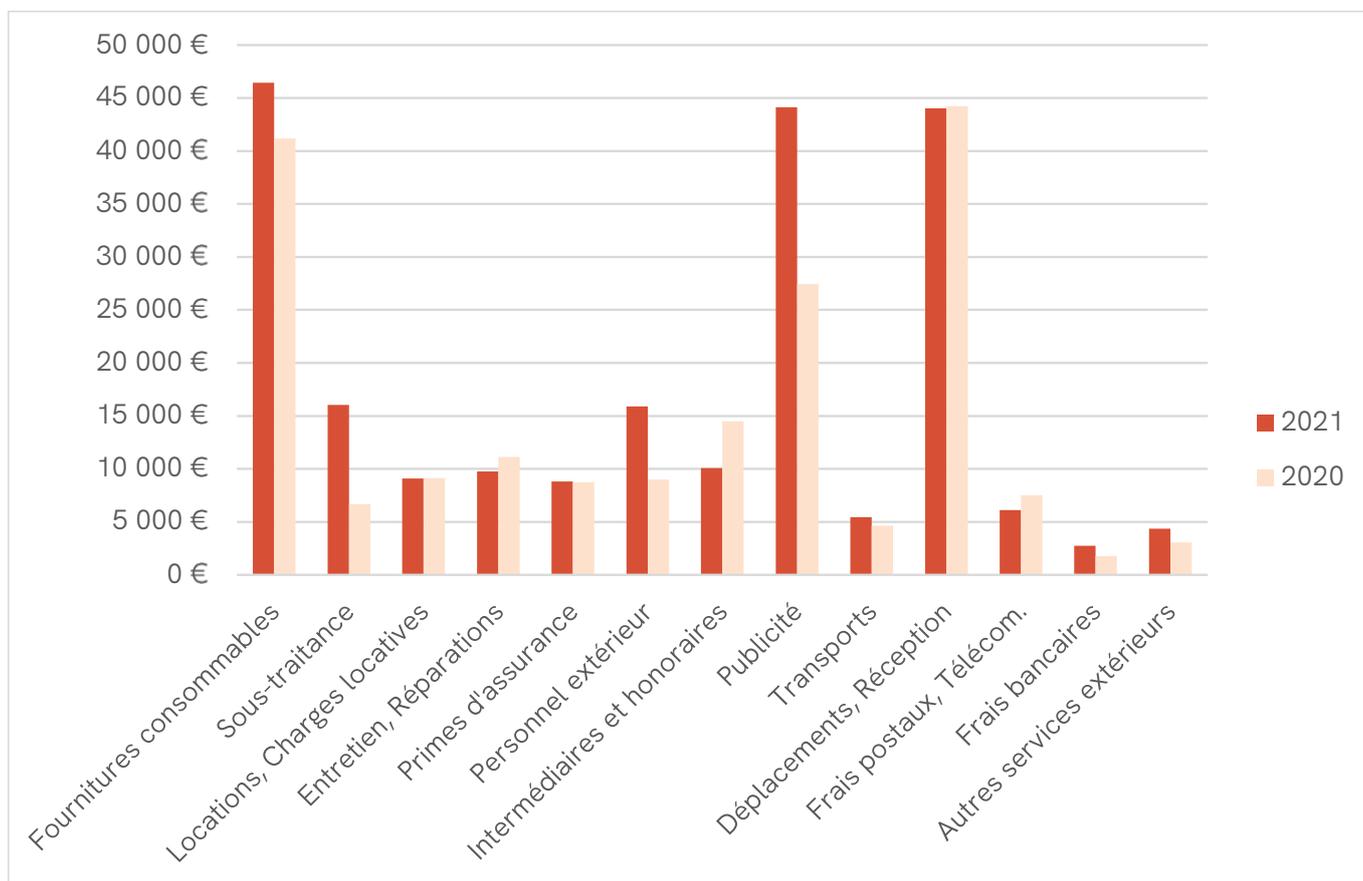
SERVICES EXTÉRIEURS

SECURITE EVENEMENTS	10 783 € 1%	6 156 € 1%
LOCATIONS TECHNIQUES EVENEMENTS	5 446 € 1%	3 648 € 1%

CHARGES DE PERSONNEL

SALAIRES BRUT	367 226 € 46%	329 649 € 47%
COTISATIONS SOCIALES	70 266 € 9%	38 333 € 5%

	2021	2020	Évol. N-1	
Fournitures consommables	46 450 €	41 183 €	12,8%	5 267 €
Sous-traitance	16 043 €	6 677 €	140,3%	9 366 €
Locations, Charges locatives	9 096 €	9 142 €	-0,5%	-45 €
Entretien, Réparations	9 749 €	11 122 €	-12,3%	-1 374 €
Primes d'assurance	8 831 €	8 757 €	0,8%	74 €
Personnel extérieur	15 912 €	8 982 €	77,2%	6 930 €
Intermédiaires et honoraires	10 083 €	14 500 €	-30,5%	-4 417 €
Publicité	44 147 €	27 427 €	61,0%	16 720 €
Transports	5 446 €	4 645 €	17,3%	801 €
Déplacements, Réception	44 035 €	44 238 €	-0,5%	-203 €
Frais postaux, Télécom.	6 096 €	7 525 €	-19,0%	-1 429 €
Frais bancaires	2 755 €	1 776 €	55,1%	978 €
Autres services extérieurs	4 372 €	3 058 €	42,9%	1 314 €



Une variation des charges courantes principalement liée à la reprise d'activité

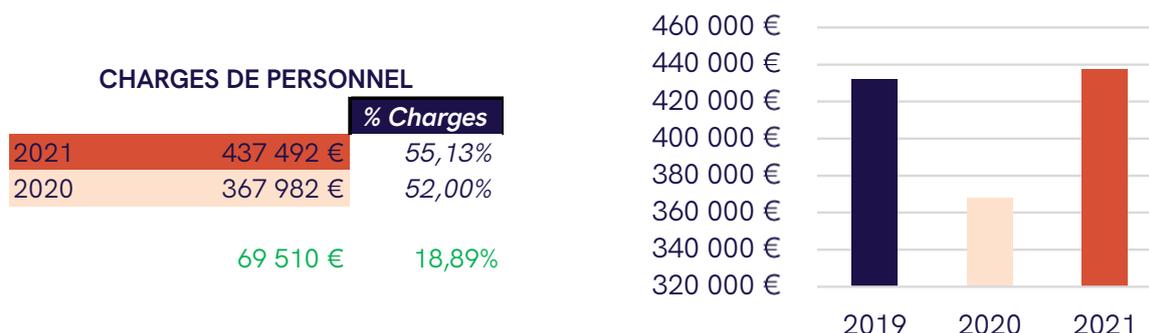
Parmi ces dépenses en hausse, certains postes présentent une hausse significative liée à la reprise de notre activité de diffusion de concerts :

- Fournitures et consommables : +5 267 € dont 2 500 € d'énergie
- Sous-traitance : +9 366 €, essentiellement pour la sécurité des concerts
- Personnel extérieur, Informations & communications : +23 650 €, principalement pour des actions de communication en vue de la reprise des concerts et la généralisation des reportages vidéo pour valoriser notre action culturelle

Une baisse significative, cependant :

- Intermédiaires et honoraires : -4 417 €, liée à la prise en charge d'une étude des publics financée sur l'exercice 2020 et qui devrait être réalisée en 2022 avec la fin des restrictions sanitaires encore en vigueur en 2021.

b) Charges de personnel



Les charges de personnel sont en forte hausse par rapport à 2020 et légèrement au-dessus de celles de 2019, représentant cette année 54,8 % de notre budget.

Si les exonérations et aides Covid de l'URSSAF (-59 416 €) étaient réinjectées dans le total des charges de personnel, celles-ci s'élèveraient à 496 908 € en 2021.

Les montants budgétés et annexés à notre Convention Pluriannuelle d'Objectifs en 2018 faisaient état d'un montant de charges de personnel prévisionnel de 567 552 € en 2021, dont 350 557 € de salaires Bruts permanents prévus contre 310 003 € réalisés actuellement, soit une économie de 40 554 € par rapport au budget prévisionnel initialement présenté.

Le principe de cette nette augmentation de nos charges de personnel, structurelle pour majeure partie, a donc été validée dès 2019 par nos partenaires publics signataires de notre convention pluriannuelle d'objectifs. Elle reflète la montée en puissance de nos moyens pour la mise en œuvre de notre projet artistique et culturel en cohérence avec les objectifs fixés par nos partenaires.

REPARTITION F/H DES SALAIRES DES PERMANENT.E.S

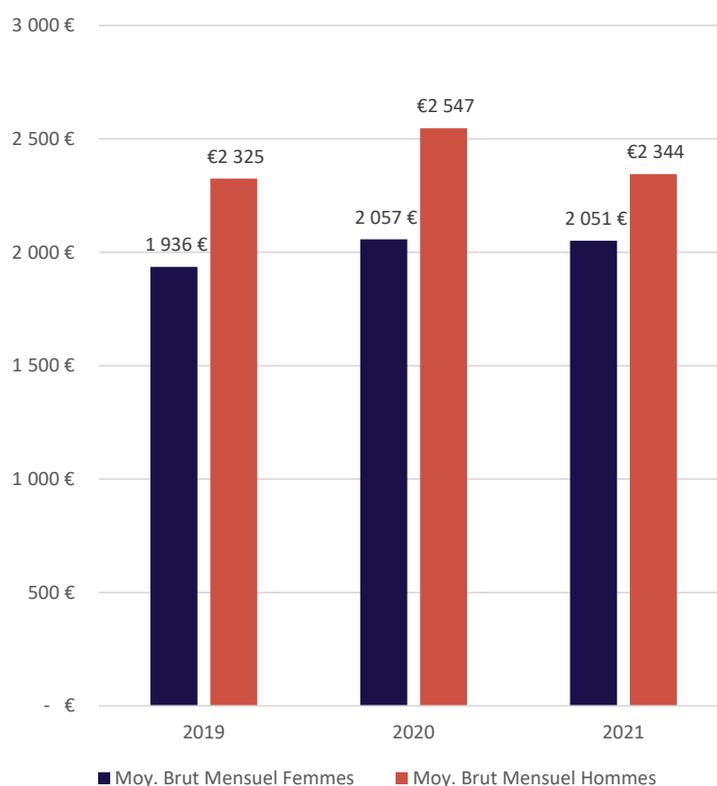
	2021	2020	2019
Moy. Brut Annuel Femmes	24 609 €	24 689 €	23 227 €
Moy. Brut Annuel Hommes	28 133 €	30 566 €	27 898 €
Moy. Brut Mensuel Femmes	2 051 €	2 057 €	1 936 €
Moy. Brut Mensuel Hommes	2 344 €	2 547 €	2 325 €
Différence Salaires F/H	- 294 €	- 490 €	- 389 €
% Différence Salaires F/H	12,5%	19,2%	16,7%

La répartition femmes/hommes des salaires permanent-es de Bonjour Minuit n'est pas égalitaire. L'écart se réduit cependant cette année avec une stabilisation du salaire mensuel moyen des femmes à 2 051 € brut environ par rapport à celui des hommes établi à 2 344 €, en baisse par rapport à l'année précédente.

En 2021, les femmes salariées permanentes de Bonjour Minuit gagnent donc en moyenne 294 € de moins par mois que les hommes soit -12,5 % de salaire brut mensuel.

Ce calcul ne prend pas en compte le positionnement des salariées dans la grille de rémunérations applicable à notre convention collective, mais leur répartition est là aussi inégalitaire avec une légère sur-représentation des hommes aux postes de cadres, précisément sur les deux postes les plus élevés hiérarchiquement. On compte

donc 4 hommes (dont 2 cadres de direction, groupes 1 et 2) contre 2 femmes aux postes de cadres (groupes 3 à 4), puis 1 homme technicien supérieur (groupe 5), 3 femmes et 1 homme technicien·nes hautement qualifié·es (groupe 6) et 1 homme employé polyvalent (groupe 9).

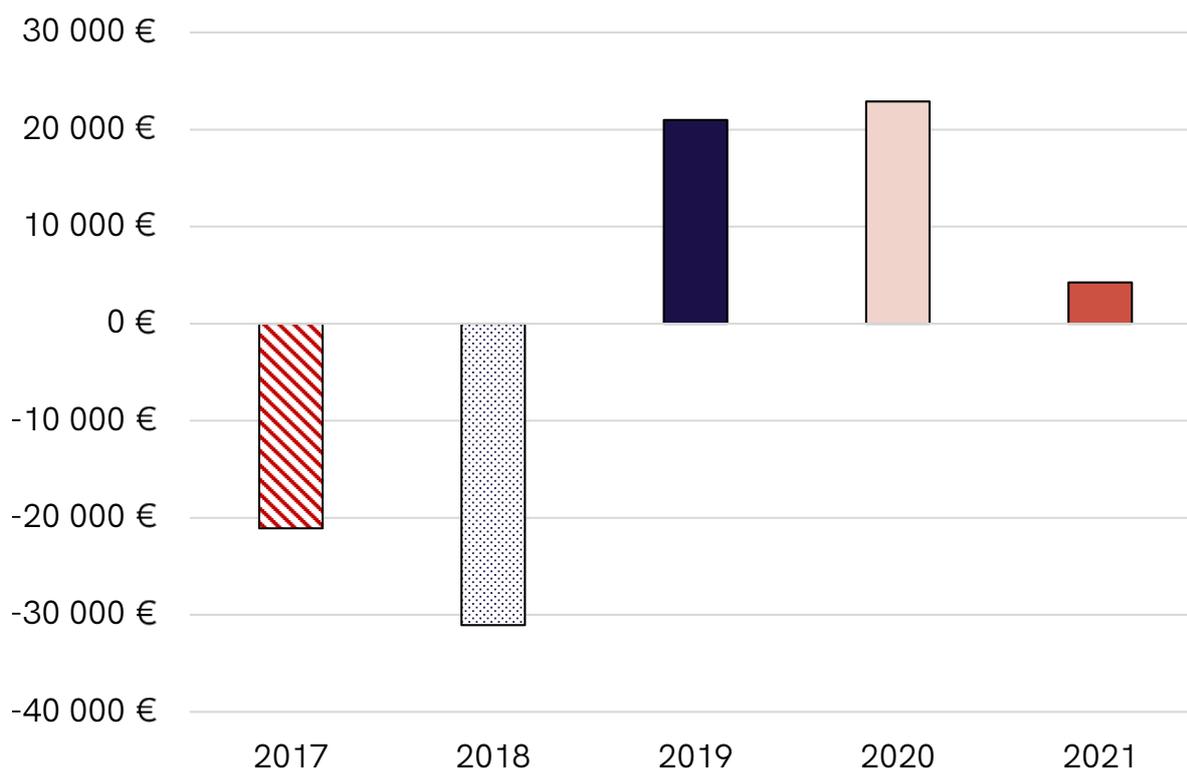


II. Analyse du résultat

1) Résultat de l'exercice

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

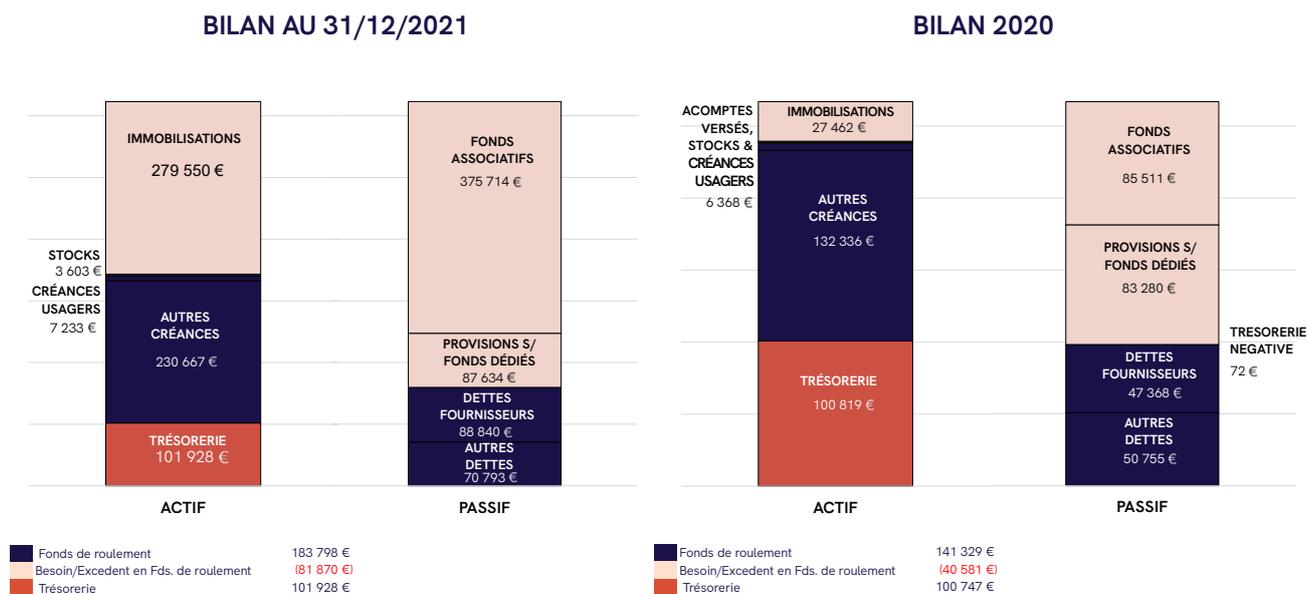
		Évol N-1	%
2017	-21 084 €	(68 484 €)	-144,5%
2018	-31 058 €	(9 974 €)	-47,3%
2019	20 992 €	52 050 €	167,6%
2020	22 899 €	1 907 €	9,1%
2021	4 253 €	(18 645 €)	-81,4%



En 2021, malgré un contexte encore contraignant, nous avons su mieux équilibrer le déploiement de nos moyens pour le maintien de l'emploi artistique entre la mission de soutien à la création et la diffusion des œuvres, tout en assurant un atterrissage budgétaire maîtrisé.

Notre résultat est donc excédentaire pour la troisième année consécutive après deux années présentant d'importants déficits. Les mesures spécifiques d'exonérations et d'aide au paiement des cotisations URSSAF ainsi que l'ensemble des aides en faveur d'une reprise de l'activité économique dans le secteur culturel nous auront une nouvelle fois permis de garantir l'équilibre budgétaire et l'emploi au sein de notre structure.

2) Bilan



La principale variation au Bilan relève des Immobilisations nettes à l'Actif (279 550 € en 2021 contre 27 462 € en 2020) ainsi que des Fonds associatifs au Passif (375 714 € en 2021 contre 85 511 € en 2020).

La variation des Immobilisations représente nos investissements réalisés dans le cadre du plan de relance (appel à projet en faveur de la transition écologique et numérique des équipements culturels), tandis que les Fonds associatifs regroupent les subventions d'investissements obtenues pour en absorber le coût. L'ensemble de ces travaux et achats de matériels seront amortis dans le temps. Au fil des années le montant global de ces immobilisations et en parallèle les fonds associatifs correspondant vont se réduire jusqu'à se dissoudre totalement. En conséquence, le bâtiment et l'association ont augmenté momentanément leur valeur comptable.

Les autres créances sont plus importantes que l'année précédente du fait du montant élevé des soldes de subventions d'investissements qu'il nous reste à recevoir sur justification des dépenses. Le reste des dettes et créances relèvent de l'activité normale de la structure et notre trésorerie est suffisante pour y faire face. Quant à nos provisions sur fonds dédiés, elles doivent nous permettre de couvrir les dépenses liées aux départs en retraite de nos salarié·es les plus ancien·es et celles liées au litige prud'homal qui oppose de longue date l'association à une ancienne salariée (après avoir trouvé un accord cette année, nous solderons la situation en 2022 pour 40 000 €).

3) Perspectives & budget prévisionnel 2022

Au terme du cycle quadriennal de notre Convention pluriannuelle d'objectifs et à l'occasion de nos demandes de subventions de fonctionnement pour 2022, nous avons cette année adressé un budget prévisionnel estimé à 1 007 000 € à l'ensemble de nos partenaires publics.

Ce budget affirme les moyens nécessaires au bon accomplissement de nos objectifs et au fonctionnement de la structure. Nous l'avons établi en cohérence avec les projections budgétaires annexées à notre convention échue.

La montée en puissance des moyens que nous avons alloués à nos missions de création, de production et à d'accompagnement depuis 3 ans seront difficiles à pérenniser, et rationaliser les dépenses ne suffira pas. Bien-sûr il faudra développer nos ressources propres tandis qu'une crise en cache une autre, mais sans l'augmentation progressive attendue de nos subventions de fonctionnement, nous devrons inévitablement réduire le champ de nos actions.

Nous projetons budgétairement nos actions avec enthousiasme. La réalisation du budget prévisionnel 2022 et les perspectives présentées, se basent sur des résultats constatés et des prévisions produites en tout début d'année.

Nous nous projetons également avec réalisme. Nous actualisons nos projections régulièrement en contexte : Les défis budgétaires seront manifestement encore bien nombreux en 2022 et nos partenaires publics devraient au mieux maintenir leurs aides au fonctionnement cette année encore.

La différence entre les subventions finalement attendues pour 2022 et celles initialement prévues au budget annexé à notre Convention pluriannuel d'objectifs est de -80 000 €. En conséquence, notre budget restreint cette année devra vraisemblablement être contenu sous 900 000 €.

50 000 € de recettes prévues nécessaires à l'équilibre de ce budget restreint ne seront pas assurées et affectent d'autant le résultat prévisionnel 2022.

BUDGET PRÉVISIONNEL

CHARGES	2022		2021		PRODUITS	2022		2021	
ACHATS	219 897 €	22%	128 915 €	16%	VENTES	168 759 €	17%	62 677 €	8%
SERVICES EXTÉRIEURS	49 067 €	5%	44 910 €	6%	SUBVENTIONS	753 114 €	75%	709 267 €	89%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	122 772 €	12%	131 655 €	17%	AUTRES PRODUITS	53 058 €	5%	1 212 €	0%
IMPÔTS & TAXES	38 112 €	4%	27 566 €	3%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	32 068 €	3%	24 699 €	3%
CHARGES DE PERSONNEL	530 201 €	53%	437 492 €	55%					
AUTRES CHARGES	7 000 €	1%	7 571 €	1%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	39 952 €	4%	15 492 €	2%					
TOTAL	1 007 000 €		793 602 €		TOTAL	1 007 000 €		797 855 €	
Écart									0 €

Dont

ACHATS

	2022		2021	
ACHATS DE CONCERTS	144 050 €	14%	54 520 €	7%
SERVICES EXTÉRIEURS				
SECURITE EVENEMENTS	21 080 €	2%	10 783 €	1%
LOCATIONS TECHNIQUES EVENEMENTS	6 100 €	1%	5 446 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL				
	2022		2021	
SALAIRES BRUT	386 202 €	38%	367 226 €	46%
COTISATIONS SOCIALES	143 999 €	14%	70 266 €	9%

VENTES

	2022		2021	
BILLETTERIE	99 113 €	10%	19 776 €	2%
RECETTES DE BAR	44 396 €	4%	27 619 €	3%
SUBVENTIONS				
	2022		2021	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	627 000 €	62%	552 000 €	69%
État - DRAC - SMAC + Action Educ	120 000 €	12%	105 000 €	13%
Conseil Régional de Bretagne Fct .	72 000 €	7%	57 000 €	7%
Conseil Départemental des Côtes -d'Armor Fct.	90 000 €	9%	90 000 €	11%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct .	10 000 €	1%	0 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	335 000 €	33%	300 000 €	38%
AIDES AUX PROJETS	93 400 €	9%	122 493 €	15%
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	15 400 €	2%	50 460 €	6%
État - Conseil Citoyen	0 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	5 500 €	1%	0 €	0%
Conseil Régional - Production Mutualisée	21 500 €	2%	6 004 €	1%
Conseil Départemental - Autres	3 000 €	0%	13 000 €	2%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	2 000 €	0%	7 000 €	1%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	15 000 €	1%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	31 000 €	3%	43 529 €	5%
AIDES À L'EMPLOI	35 714 €	4%	40 700 €	5%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	35 714 €	4%	40 700 €	5%
TVA S/ Subventions	-3 000 €	0%	-5 926 €	-1%
AUTRES PRODUITS				
	2022		2021	
ADHESIONS	2 520 €	0%	1 148 €	0%